

PROCÈS VERBAL

Réunion du 4 décembre 2014

Sont présents : Arnaud D'Argembeau ; Krishna Das ; Magali Deleu ; Thomas Hermans ; Anne-Marie Habraken ; Julien Hambuckers ; Joseph Schnitzler ; Annick Wilmotte.

Sont excusés : Géraldine André ; Benjamin Dewals ; Julien Hanson ; Johan Michaux ; Pascale Renders ; Bruno Frère ; Marc-Antoine Gavray.

La réunion débute à 10h.

1. Secrétariat

Pascale Renders ne pouvant être présente pour raisons de santé, le secrétariat est assuré par T. Hermans pour cette séance.

2. Préparation de l'entrevue avec le cabinet Marcourt (réunion prévue le 18 décembre)

Le comité établit une liste des priorités à aborder lors de l'entrevue qui aura lieu avec le cabinet du Ministre Marcourt le 18 décembre à laquelle participeront Krishna Das et Anne-Marie Habraken. Cette liste servira aussi de base pour les discussions qui auront lieu lors de la rencontre des CC FNRS des différentes universités francophones le 5 décembre à laquelle participera Krishna Das.

Le comité décide de subdiviser la liste des priorités en différents sous-points par ordre d'importance. Il est décidé de mettre en premier lieu les sujets pour lesquels le ministre est directement compétent (financement), suivi des sujets internes au FNRS sur lesquels le comité, malgré les démarches entreprises, n'a pas eu de retour suffisant. Ensuite, l'avenir des budgets qui étaient alloués au Belspo est abordé.

A. Financement recherche en Fédération Wallonie-Bruxelles

1. **Refinancement FNRS.** Le budget limité du FNRS ne permet pas de financer suffisamment de mandats d'aspirant FNRS et de mandataires permanents. Un refinancement est nécessaire avec pour but de préserver la recherche fondamentale (proposition PHARE 2).
2. **FRIA.** L'intervention du ministre Marcourt au parlement wallon (séance du 30 septembre 2014) met en évidence un problème relatif au FRIA. Le FRIA a dérivé vers un outil de financement de la recherche fondamentale car le nombre d'aspirants est trop faible et leurs critères de sélection élitistes (point 1). Le FRIA est un outil important pour lancer de jeunes chercheurs. Cela se fait parfois au détriment de projets plus industriels.
Cependant, l'évaluation de l'efficacité par le critère des brevets uniquement n'est pas en accord avec la réalité de la recherche. Un projet de doctorat, même à portée industrielle, nécessite une partie exploratoire et ne découlera pas nécessairement sur un brevet. Par ailleurs, certains développements, tels que des logiciels, ne sont pas brevetables. D'autre part, le dépôt de brevets soulève le problème de la

publication des résultats ; si le candidat souhaite réaliser une carrière scientifique, il doit pouvoir publier ses résultats.

B. Problèmes liés au fonctionnement interne du FNRS

3. **Fresh.** Les critères d'évaluation ne sont pas clairs, contrairement aux mandats d'aspirants FNRS où le poids respectif du candidat, du projet et de l'environnement de recherche sont clairement spécifiés. Par ailleurs, la notion d'un impact sociétal requise pour la soumission d'un projet est très floue. Ce critère ne semble pas être nécessairement suivi et son évaluation pose problème (qu'entend-on exactement par impact sociétal ? comment le détermine-t-on ?). Cela mène à une situation ambiguë, entre recherche fondamentale et recherche avec impact sociétal. Il serait opportun de clarifier la situation.
 4. **Répartition des subsides FNRS entre projet (PDR) et crédit de recherche (CDR).** Le sentiment actuel est que les grosses équipes sont favorisées au niveau des PDR (un choix stratégique ?, point 6), ce qui prive de nombreuses plus petites équipes de financement. Le financement de plus de CDR (accessibles pour 1 équipe soumettant seule) permettrait un fonctionnement minimum de nombreuses équipes, assurant aussi une diversité dans la recherche. En effet, l'absence de crédit de fonctionnement fait que certains chercheurs permanents n'ont pas de moyens pour mener leurs recherches. Idéalement, il faudrait que tous les CDR classés A puissent être financés. Il y a également un manque de flexibilité dans l'utilisation des subsides (transferts entre postes, timing).
 5. **Evaluation des projets.** Certaines commissions semblent devoir gérer trop de dossiers par rapport à d'autres, ce qui engendre un manque de temps et d'experts locaux pour couvrir le champ des dossiers. La question de la légitimité de certains experts évaluant les projets se posent également (adéquation expert/projet).
 6. **Politique de sélection.** Actuellement, elle semble privilégier les gros groupes même après les règles de non-cumul mises en place (point 4).
 7. **La représentation des chercheurs FNRS au sein du CA du FNRS.** Le choix de ces représentants par les recteurs, sans discussion avec les chercheurs eux-mêmes, se ressent comme un manque de démocratie et pose la question de l'indépendance relative de ces représentants vis-à-vis des recteurs.
 8. **Le processus de nomination des Chercheurs Qualifiés.** Il n'y a pas toujours d'adéquation entre les classements des commissions et l'attribution des postes dans les universités par les recteurs (classé premier mais pas nommé), ce qui nous ramène au problème de financement de la recherche (point 1).
 9. **Evaluation des chercheurs.** La mise en place d'une procédure d'évaluation est en cours, cependant nous ne savons pas si nous avons été entendus, car il n'y a pas encore eu de retour de la réunion du 14/11. Quel est le véritable objectif : aider à se situer au sein de la recherche ou désir de réduire le nombre de chercheurs ? D'une part, il y a une tendance à réduire les financements, d'autre part le chercheur est mis sous pression pour augmenter sa production scientifique.
- C. **Belspo.** Suite à la disparition de Belspo, il y a une crainte de voir les financements (qui seraient redistribués aux Régions et Communautés) être engloutis par la recherche appliquée et non fondamentale. Belspo était la seule possibilité de financer des collaborations entre les différentes communautés du pays. Est-ce que le FNRS sera chargé de la gestion de ces budgets ?

3. Election des membres du Comité de Contact

Le mandat du Comité de Contact arrive à terme en avril 2015. Des élections doivent donc être organisées avant cette date. Pour l'organisation des élections, sont décidés les points suivants :

- un appel à tous les membres FNRS/FRIA de la communauté universitaire sera lancé au début du mois de février via PubDoc (une liste de tous les mandataires FNRS est disponible sous l'onglet Divers),
- cet appel fera une brève description du comité, comprendra un lien vers la page web qui aura été préalablement mise à jour, et décrira la procédure d'élection,
- la composition du comité reste identique: 2 membres par Faculté dont (si possible) 1 temporaire et 1 permanent,
- la durée du mandat reste inchangée : 2 ans,
- les candidatures devront parvenir au Comité avant sa prochaine réunion qui se tiendra le 11 mars,
- lors de cette réunion, le comité examinera les candidatures et mettra en place, s'il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, la procédure d'élection des candidats,
- le nouveau comité une fois mis en place élira lors de sa première séance son président, son vice-président et son secrétaire.

Anne-Marie Habraken se charge de rédiger un draft de cet appel et le fera circuler entre les membres du comité avant son envoi.

4. Divers

La possibilité de faire entendre les positions des Comités de Contact des différentes universités via la presse est abordée (carte blanche dans la presse écrite ou sur le web : Le Soir, la RTBF). Cette approche permettrait de faire entendre les positions des chercheurs autrement que par les recteurs des universités. Une telle sortie devrait se limiter aux problèmes de financement de la recherche (point 1 et 2 de la liste des priorités pour le cabinet Marcourt et Belspo), les autres problématiques étant certainement difficiles à faire comprendre au grand public.

5. Calendrier

Réunions à venir :

- Mercredi 11 mars 10h (B52 1er étage +1 521)
- Mardi 9 juin 10h (B52 1er étage +1 521)

Les élections du Comité de Contact seront organisées entre la réunion du 11 mars et le 1^{er} avril.

Anne-Marie Habraken
Présidente

Krishna Das
Vice-présidente

Thomas Hermans
Secrétaire f.f.